



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEUX-SÈVRES

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°79-2016-052

PUBLIÉ LE 19 MAI 2016

Sommaire

Pref79

79-2016-05-13-002 - 13-05-16 listecandidatsStLegerdeMontbrun SPBressuire (2 pages)

Page 3

Pref79

79-2016-05-13-002

13-05-16 listecandidatsStLegerdeMontbrun SPBressuire



PRÉFET DES DEUX-SEVRES

SOUS-PREECTURE de BRESSUIRE
Secrétariat général

Arrêté préfectoral fixant l'état définitif des candidatures au 1^{er} tour de scrutin des élections municipales et communautaires de la commune de SAINT LEGER DE MONTBRUN des 29 mai et 5 juin 2016

Le préfet des Deux-Sèvres
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

VU le code électoral;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 10 octobre 2014 du Président de la République portant nomination de M. Jérôme GUTTON en qualité de Préfet des Deux-Sèvres

VU le décret du 21 décembre 2015 du Président de la République portant nomination de M. Didier DORÉ en qualité de Secrétaire Général de la Préfecture des Deux-Sèvres

VU l'arrêté préfectoral du 16 janvier 2016 portant délégation de signature à M. Didier DORÉ, Secrétaire Général de la Préfecture des Deux-Sèvres ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 26 avril 2016 portant convocation des électeurs de la commune de SAINT LEGER DE MONTBRUN en vue de l'élection partielle intégrale municipale et communautaire;

VU la déclaration de liste de candidats reçue à la Sous-préfecture de Bressuire dans les délais réglementaires et ayant fait l'objet d'un enregistrement définitif ;

Sur proposition du Secrétaire général de la Préfecture

ARRETE

ARTICLE 1^{er} - La liste des candidatures pour le 1^{er} tour de scrutin aux élections municipales et communautaires dans la commune de SAINT LEGER DE MONTBRUN, est établie comme suit :

Nom de la liste : « UNION »

- PETIT Jean Jacques (candidat communautaire)
- CARTIER Marinette
- PECRIAUX Daniel
- SAUVESTRE Marylène (candidate communautaire)
- PIN Gérard (candidat communautaire)

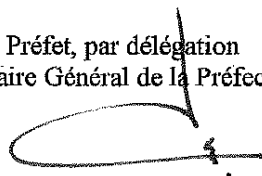
- CHABOSSEAU Claude
- CUCU Jeremy
- CHAUVET Adeline
- MERCERON Laurent
- BOUCHETEAU Annie
- DOUET ALAIN
- GUERET Pascale
- ARNOUX Pascal
- SAGET Blandine
- GAUDUCHON François

ARTICLE 2 - Le présent arrêté sera affiché dans la commune de SAINT LEGER DE MONTBRUN aux emplacements habituels d'affichage administratif de la mairie et à la sous-préfecture de BRESSUIRE

ARTICLE 3 – Le Secrétaire Général de la Préfecture et l'adjoint au maire chargé de l'intérim des fonctions de maire de SAINT LEGER DE MONTBRUN, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont copie leur sera adressée.

NIORT, le 13 mai 2016

Le Préfet, par délégation
le Secrétaire Général de la Préfecture



Didier DORÉ